



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : NICE

Établissement : Université de Nice Sophia Antipolis

Demande n° S3LI120001006

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Méthodes Informatiques appliquées à la gestion des entreprises

Présentation de la mention

L'offre de formation de l'Université de Nice Sophia Antipolis (UNSA) comporte dix mentions de licence dans le domaine Sciences, technologies, santé (STS). La licence Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE) se poursuit principalement par un master MIAGE, un master d'informatique ou un master de gestion. Les diplômés de licence peuvent, outre le métier de développeur, être adjoint ou assistant pour les métiers d'ingénieur en développement d'application, de chef de projet utilisateur, d'architecte ou de consultant en systèmes d'information. Les enseignements se répartissent entre informatique, gestion et mathématiques. La licence est réduite à la troisième année (L3). Les mentions de MIAGE sont regroupées dans un réseau national d'une vingtaine de formations. La commission pédagogique nationale définit les conditions d'accès au label national MIAGE, garantissant une bonne adéquation aux besoins des entreprises.

Indicateurs

| | |
|---|----|
| Nombre d'inscrits en L1 | SO |
| Nombre d'inscrits en L2 | SO |
| Nombre d'inscrits en L3 | 71 |
| % sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant | SO |
| % entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant | SO |
| % d'abandon en L1 | SO |
| % de réussite en 3 ans | SO |
| % de réussite en 5 ans | SO |
| % de poursuite des études en master ou dans une école | NR |
| % d'insertion professionnelle | NR |

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention existe depuis les années 1970. Elle s'adresse à des étudiants ayant validé deux années d'études scientifiques (licence, DUT, BTS), ou d'études d'économie-gestion par l'intermédiaire d'un Diplôme d'Université en Informatique de Gestion (DU IG). Elle profite du vivier d'étudiants de l'Université de Nice Sophia Antipolis et bénéficie de la proximité du pôle technologique de Sophia-Antipolis. La mention propose une formation en informatique (52 %), gestion (27 %) et communication (techniques de communication, anglais, langue vivante 2).



L'équilibre des cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP) est satisfaisant. La licence accueille chaque année des stagiaires de formation continue ; une version de la licence est adaptée à l'enseignement à distance. La part de l'enseignement de l'anglais est correcte, la seconde langue étant obligatoire. Les capacités au travail en équipe, à la bonne intégration en entreprise, à la communication orale et à la gestion de projet sont développées et valorisées pendant toute la formation. L'évaluation des connaissances est faite par contrôle continu. Les unités d'enseignement (UE) acquises sont capitalisées et la validation d'un semestre dépend de la moyenne des notes des UE qui le composent. Les évaluations régulières des UE et de la formation sont exploitées par un conseil de perfectionnement, qui se réunit deux fois par an.

Le recrutement en licence MIAGE est fait sur dossier et est accompagné d'un entretien individuel, sauf pour les titulaires du DU IG. Il y a un jury pour la validation des acquis professionnels ou de l'expérience. Sur l'avis du jury de recrutement, quelques étudiants peuvent suivre en début d'année un enseignement de mise à niveau en informatique ou en gestion. Des TD de soutien sont faits en début d'année pour les étudiants en difficulté.

La quasi-totalité des étudiants diplômés de licence poursuit en master MIAGE, à l'Université de Nice Sophia Antipolis, ou dans une autre université. Le stage de fin d'année, d'une durée supérieure à trois mois, est obligatoire. Les étudiants qui échouent une année la recommencent généralement et l'obtiennent l'année suivante. La licence MIAGE de l'Université de Nice Sophia Antipolis ne peut être obtenue en apprentissage ou en alternance, alors que celle de l'Université Aix-Marseille 3 est faite exclusivement en apprentissage ou en alternance. Les accords Erasmus permettent de suivre un semestre ou de faire un stage dans une université européenne.

L'équipe pédagogique, multi-disciplinaire, fait intervenir des intervenants extérieurs. Un conseil de perfectionnement paritaire (professeurs/extérieurs) apprécie la qualité de la formation et participe à son pilotage. Il fait des recommandations pour l'insertion professionnelle et recherche des partenaires.

- Points forts :
 - La mention bénéficie des actions du réseau national des formations MIAGE.
 - La formation est pilotée par une équipe pédagogique renforcée et structurée.
 - Les mises à niveau, les TD de soutien, l'utilisation des Technologies de l'information et la communication pour l'éducation (TICE) apportent une aide efficace aux étudiants.
 - L'intervention de professionnels extérieurs dans l'enseignement et au sein du conseil de perfectionnement est une des forces de cette mention.
 - Le stage de fin d'année favorise l'insertion professionnelle.
 - L'ouverture à l'international sous forme de stages à l'étranger, via des accords ERASMUS, est à souligner.

- Points faibles :
 - Les chiffres permettant l'analyse de la population étudiante entrante et sortante manquent.
 - Il y a peu d'informations sur les possibilités de poursuite d'études autre qu'un master MIAGE.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement)

L'effort de soutien aux étudiants mériterait d'être poursuivi. Avec l'aide de l'établissement, l'analyse de la population entrante et sortante devrait être améliorée.